Philosophie et croyances :
jusqu'où peut aller la liberté de critique ?

Journées d'étude de l'ACIREPh – 17 et 18 octobre 2015
Lycée Jean Lurçat, 48 avenue des Gobelins, Paris XIIIe, métro Gobelins ou Place d'Italie

Depuis les événements de janvier 2015, nous constatons comme un raidissement des débats sur la religion, la laïcité, la liberté d'expression. Croyances et « valeurs » semblent plus que jamais interdites à l'esprit critique. Jusqu'où devons-nous aborder ces questions dans nos classes, par quels moyens, avec quelles précautions peut-être ?

Une liberté d'expression à géométrie variable ?

L'enseignement de la philosophie se heurte à des difficultés croissantes lorsqu'il s'agit d'aborder certains sujets, en particulier depuis Charlie. Nous sommes confrontés à un soupçon grandissant de la part d'élèves qui ne comprennent pas toujours pourquoi la liberté d'expression semble défendue ici mais bafouée ailleurs. Le « deux poids, deux mesures » a parfois été évoqué : que pouvons-nous répondre face à ces interrogations ? Pourquoi la liberté d'expression a-t-elle des limites ? Quelles sont-elles ? Peut-on les questionner, voire les critiquer ? Comment faire travailler et progresser nos élèves sur ces problèmes où se mêlent politique et religion, rationalité et croyances ?

Si nos élèves acceptent en général théoriquement le bien-fondé d'interroger voire de critiquer leurs croyances et leurs valeurs, le passage à la pratique s'avère parfois plus délicat : les croyances les plus fortes, religieuses notamment, semblent imperméables au questionnement. Tout se passe comme si réfléchir de façon critique, c'était manquer de respect. A l'inverse, l'attitude de la simple tolérance, sans échange ni dialogue, revient à faire des croyances une sorte de « pré-carré » que rien ne doit venir troubler. Notre mission n'est-elle pas au contraire de susciter l'ouverture et la confrontation des idées ? Mais comment le faire dans un cadre sécurisant, où nos élèves puissent avoir confiance et sans qu'ils soient contraints de trop s'exposer en prenant le risque de se renfermer ensuite. Quelles méthodes permettent de faire débattre sereinement et rationnellement nos élèves ? Quelle attitude devons-nous avoir vis-à-vis d'un rejet presque viscéral exprimé par certains élèves lorsque nous abordons la religion ou des théories qui s'opposent à leurs croyances ? Comment pouvons-nous mieux comprendre le rapport qu'entretiennent ces élèves à leur religion ?

Laïcité ou neutralité ?

Du côté des professeurs, les injonctions de l'institution semblent parfois contredire les exigences de la philosophie. Tandis que la Charte de la laïcité à l'école affirme qu'« aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique », on a entendu la ministre de l'éducation nationale dénoncer les « questionnements insupportables » de certains élèves, tout en enjoignant les enseignants à organiser des débats en classe et à promouvoir les valeurs républicaines de laïcité et de liberté d'expression. Est-il possible d'adopter une position de « stricte neutralité », comme l'exige la Charte de la laïcité ? Comment exercer l'esprit critique des élèves dans ces conditions ?

L'adhésion religieuse ne concerne-t-elle que les dogmes clairement identifiés comme tels ? N'existe-t-il pas un rapport dogmatique, sacré et quasi-religieux à des principes ou des valeurs apparemment rationnels et laïques ? C'est ce que suggère Durkheim : « Entre la science et la foi religieuse il existe des intermédiaires ; ce sont les croyances communes de toute sorte, relatives à des objets laïques en apparence, tels que le drapeau, la patrie, telle forme d'organisation politique, tel héros, tel événements historique, etc. Elles sont obligatoires en quelque sens, par cela seul qu'elles sont communes ; car la communauté ne tolère pas sans résistance qu'on les nie ouvertement. (…) C'est qu'en effet elles sont, dans une certaine mesure, indiscernables des croyances proprement

religieuses. La patrie, la Révolution française, etc., sont pour nous des choses sacrées auxquelles nous ne permettons pas qu'on touche. L'opinion publique ne tolère pas volontiers qu'on conteste la supériorité morale de la démocratie, la réalité du progrès, l'idée d'égalité, de même que le chrétien ne laisse pas mettre en discussion ses dogmes fondamentaux. » Ainsi, « il y a une multitude de manifestations religieuses qui ne ressortissent à aucune religion proprement dite ». (« De la définition des phénomènes religieux », 1897)

La chose est d'autant moins simple qu'une certaine manière de se « mobiliser pour les valeurs de la République » voulue par le Ministère n'est peut-être pas aussi laïque et républicaine qu'il paraît, au moins si on suit le premier penseur de la laïcité scolaire, Ferdinand Buisson : «Le premier devoir d'une République est de faire des républicains, et l'on ne fait pas un républicain comme on fait un catholique. Pour faire un catholique il suffit de lui imposer la vérité toute faite ; voilà, il n'a plus qu'à l'avaler. Je dis catholique, mais j'aurais dit tout aussi bien un protestant ou un croyant quelconque. Pour faire un républicain, il faut prendre l'être humain si petit et si humble qu'il soit, un enfant, un adolescent, une jeune fille ; il faut prendre l'homme le plus inculte et lui donner l'idée qu'il faut penser par lui-même, qu'il ne doit ni foi ni obéissance à personne, que c'est à lui de chercher la vérité en fonction de ce que son professeur lui aura enseigné et qu'il ne doit pas la recevoir faite d'un maître, d'un chef quel qu'il soit, temporel et spirituel.» (Discours au Congrès du parti radical, 1903)

Il est fidèle en cela à un autre penseur éminent de l'École de la République, Condorcet, qui déclare dans son Rapport sur l'Instruction publique de 1792 que « ni la Constitution française ni même la Déclaration des droits ne seront présentées à aucune classe de citoyens, comme des tables descendues du ciel, qu'il faut adorer et croire. »

L'idéal laïque doit-il être simplement « transmis » tel un dogme et les « valeurs républicaines » présentées comme un indiscutable, objet de simple inculcation, voire d'une vénération ? Où doivent-ils faire l'objet de recherches et de questionnements, admettre la critique ? Faut-il rappeler à l'ordre républicain l'élève qui dit « Je ne suis pas Charlie » ou examiner de façon critique si la laïcité autorise ce genre d'expression ?

Enfin, faut-il vraiment entrer dans ces questions de cette manière ? N'est-ce pas le plus sûr moyen de crisper le débat et de renforcer des croyance et des comportements que nous souhaitons voire évoluer ?

Programme des journées d'étude

SAMEDI 17 OCTOBRE 2015

9h30 – Accueil

10h – Allocution d'ouverture – Frédéric LE PLAINE, professeur de philosophie, président de l'ACIREPh

10h30 – Conférence-débat : Saïd BOUAMAMA, sociologue (IFAR), interviendra sur le rapport des jeunes issus de l'immigration aux questions religieuses et politiques.

12h30 – Déjeuner

14h – Table ronde : Nos réponses en classe après les événements de janvier 2015

15h30 – Conférence-débat : Serge COSPÉREC, professeur de philosophie, ESPE – Université Paris-Est-Créteil, interviendra sur deux points : la prise en charge institutionnelle de l'après Charlie dans

les ESPE et par le Ministère ; la méconnaissance de la dimension juridique de la laïcité chez les enseignants et les formateurs à partir de quelques exemples simples.

17h – Ateliers au choix

18h45 – Clôture 1ère journée

DIMANCHE 18 OCTOBRE 2015

9h30 – Conférence-débat : Thomas HOCHMANN, professeur de droit public, interviendra sur l'encadrement juridique de la liberté d'expression.

11h30 – Ateliers au choix

13h – Déjeuner

14h30 – Synthèse des résultats du questionnaire SNES-ACIREPh sur l'état des lieux de l'enseignement de la philosophie

15h30 – Positions de l'ACIREPh et chantiers pour l'année 2015-2016

17h – Clôture des journées

ATELIERS AU CHOIX (samedi 17h et dimanche 11h30)

• « Organiser en classe un atelier de discussion sur : la liberté d'expression, jusqu'où ? », atelier animé par Michel TOZZI, professeur émérite en sciences de l'éducation, Univ. Montpellier 3.

• « Laïcité ouverte ou laïcité fermée », atelier animé par Jean-Charles ROYER, professeur de philosophie

• « Problématiser la relation foi-raison », atelier animé par Bastien SUEUR, professeur de philosophie

• « Apprendre à classifier des croyances », ateliers animé par Cécile VICTORRI, professeur de philosophie

Informations et inscription : www.acireph.org ; contact@acireph.org